



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Nouvelle-Calédonie: justice

Question écrite n° 32958

Texte de la question

Reponse. - fusillade de Hienghene n'a, a quelque moment de la procedure que ce soit, fait valoir son souhait de voir cette affaire soustraite a ses juges naturels et « depaysee » en metropole. Dans ces conditions, une eventuelle decision de dessaisissement du juge d'instruction ou de la cour d'assises de Noumea n'aurait pas manque d'etre facheusement interpretee tant par les conseils des inculpes et les parties civiles que par l'ensemble de la population. Le garde des sceaux rappelle par ailleurs que d'autres affaires d'une gravite comparable avaient precedemment ete laissees a l'appréciation des juridictions locales competentes : tel a ete le cas des procedures qui ont fait suite aux incidents survenus a Thio en 1985 et qui ont donne lieu a des condamnations prononcees sur place.

Texte de la réponse

Reponse. - fusillade de Hienghene n'a, a quelque moment de la procedure que ce soit, fait valoir son souhait de voir cette affaire soustraite a ses juges naturels et « depaysee » en metropole. Dans ces conditions, une eventuelle decision de dessaisissement du juge d'instruction ou de la cour d'assises de Noumea n'aurait pas manque d'etre facheusement interpretee tant par les conseils des inculpes et les parties civiles que par l'ensemble de la population. Le garde des sceaux rappelle par ailleurs que d'autres affaires d'une gravite comparable avaient precedemment ete laissees a l'appréciation des juridictions locales competentes : tel a ete le cas des procedures qui ont fait suite aux incidents survenus a Thio en 1985 et qui ont donne lieu a des condamnations prononcees sur place.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32958

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 1987, page 6287

Réponse publiée le : 15 février 1988, page 726